

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 6 mai 2020



Convocation adressée le 27 avril 2020
Compte rendu affiché le 20 mai 2020
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 8

L'an deux mille vingt, le six du mois de mai, à 14h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 27 avril 2020 par Monsieur Loïc GRABER, président, s'est réuni salle Berlioz et par vidéo conférence, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire, sous la présidence de Monsieur Loïc GRABER.

Présents physiquement : Loïc GRABER, Béatrice GAILLIOUT, Luc LAFOND
Présents vidéo conférence : Inès DE LAVERNEE, Joëlle SANGOUARD, Loïc CHABRIER
Absents : Guy CORAZZOL, Blandine REYNAUD
Absents excusés : Corinne IEHL, Myriam PICOT, Jérôme MALESKI, Thomas RUDIGOZ
Procuration : Myriam PICOT à Loïc CHABRIER
Thomas RUDIGOZ à Loïc GRABER
Jérôme MALESKI à Loïc GRABER

Secrétaire : Béatrice GAILLIOUT

Compte de gestion 2019

Rapporteur : Loïc GRABER

Le rapporteur soumet à l'approbation du comité syndical le compte de gestion de l'exercice 2019 présenté par Monsieur Michel Cipièrre, Receveur des finances de Lyon-Municipale et Métropole de Lyon.

Considérant que Monsieur le Receveur des Finances a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,
Vu le compte administratif 2019 du Conservatoire de Lyon,

A l'unanimité,

✓ **déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de votre part, et que ses résultats sont conformes à ceux du compte administratif soumis à votre vote au cours de cette même séance.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Président,



Loïc GRABER